

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2020**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15

Date de convocation : 17 juin 2020

**Etaients présents** : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 25 mai 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB 7.5-025/2020 : PARTICIPATION CENTRES AÉRÉS, COLONIE DE VACANCES, SÉJOUR À THÈME**

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'année dernière une participation de 4€ par jour et par enfant dans une limite de 10 jours ouvrables a été octroyées aux familles pour l'inscription des enfants aux centres aérés/loisirs ainsi que les colonies de vacances ou séjours à thème.

Mme Le Maire propose de reconduire et augmenter cette participation aux familles qui en font la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une participation pour les enfants jusqu'à 16 ans qui fréquentent :

- les centres aérés/loisirs ainsi que les colonies de vacances ou séjours à thème, durant les vacances scolaires.

Cette participation sera de 6,00 € par jour et par enfant dans une limite de 15 jours ouvrables, sur présentation d'un justificatif.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 29 juin 2020  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20200624-2020DEL025-DE  
Reçu le 02/07/2020

